

Cancres de la parité avec seulement 13,8 % de femmes au sein de leurs assemblées, les conseils généraux, masculins et âgés, devraient [changer](#) de profil au vu du projet de loi gouvernemental relatif aux élections locales.

"Ce sera un vrai chamboulement", prévoit Claudy Lebreton, président du conseil général des Côtes-d'Armor et de l'Association des départements de France.

"Un

[total](#)

[bouleversement](#)",

renchérit

Charles de la Verpillière, député et

[conseiller](#)

général (

[UMP](#)

) de l'Ain.

Pour les départements, le texte a pour principal objet d'en [finir](#) avec les conseillers généraux et leur assemblée, le conseil général. Ceux-ci seront remplacés par des conseillers départementaux réunis au sein d'un conseil départemental ; un changement sémantique qui doit "territorialiser", aux yeux des électeurs, les compétences des élus.

QUATRE DÉPARTEMENTS PRÉSIDÉS PAR UNE FEMME

Mais le changement de [mode](#) de scrutin va aussi [avoir](#) pour conséquence de profondément

[transformer](#)

ces assemblées et

[imposer](#)

la parité dans un environnement

[politique](#)

local où les femmes sont toujours très minoritaires. Lors des élections cantonales de 2011, quatorze départements, dont la Moselle, la Haute-Savoie, l'Indre, la Haute-

[Corse](#)

, n'ont élu aucune femme au sein de leur conseil. Sur les cent un départements Français, quatre sont présidés par une femme.

En vigueur depuis 1871, le traditionnel scrutin uninominal à deux tours sera remplacé, à [partir](#) de 2015, par l'élection d'un binôme, un homme et une femme, dans un scrutin majoritaire à deux

[tours](#)

. Autant de femmes que d'hommes occuperont les prochains bancs des conseils départementaux. De 544 femmes conseillères générales en 2011, on passera à plus de 2 000 femmes conseillères départementales.

Environ 1 500 conseillers généraux sortants (hommes) devront donc [passer](#) la main. *"C'est mécanique, et cela ne va pas leur*

[faire](#)

plaisir",

anticipe

[Michèle André](#)

, sénatrice et conseillère générale du Puy-de-Dôme.

"Mais ce sera du sang neuf",

souligne-t-elle.

LA PARITÉ NE SE FERA PAS "SANS [CASSER](#) DES ŒUFS"

Si plus de 86 % des conseillers généraux sont des hommes, ils sont également plus de 50 % à [avoir](#)

plus de 50 ans.

"En politique, les hommes s'accrochent à leur mandat. Ils argumentent que la parité en politique est impossible faute de candidates,

déplore

[Claudy Lebreton](#)

. C'est faux. Elles sont là dans nos partis politiques, actives dans la vie associative."

Un état des lieux largement partagé par l'UMP Charles de la Verpillière :

"Les prochaines élections municipales (scrutin de liste paritaire) révéleront en 2014 un vivier de femmes politiquement engagées et volontaires",

pense-t-il.

En choisissant l'année 2015 pour le scrutin, le gouvernement laisse aux partis du temps pour [p](#)
[asser](#)

une

"étape douloureuse"

, selon les mots de Michèle André. Jean-Michel Baylet, président du Parti radical de gauche et du département du Tarn-et-Garonne, relativise d'une métaphore culinaire :

"Le départ forcé d'élus locaux qui ont fait leur travail c'est toujours injuste. Mais c'est ainsi que va la vie démocratique. On ne fait pas d'omelette sans

[casser](#)

des œufs."

Le Tarn-et-Garonne, qui compte pour sa part une femme élue pour trente sièges, devra donc [c](#)
[asser](#)

une quinzaine d'œufs.

Eric Nunès